

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 17 février 2020
20h30

Présents : Jean-Paul FORESTIER, Dominique CASAERT, Claire PELLISSIER, Thibault VICTOR, Nicolas FORESTIER, Sylvain LEFORT, Olivier BALDI, Béatrice DE DURAT, Régis RACINEUX

Excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Olivier BALDI

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du précédent conseil municipal à tous les membres présents. Il n'a pas été fait d'objection.

1. Vote Budget

Comptes de Gestion 2019

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte de Gestion 2019 du budget principal et du budget annexe de l'eau dressé par le receveur de la Trésorerie de Frangy-Seysssel.

Comptes Administratifs 2019

L'assemblée approuve à l'unanimité des membres présents les comptes administratifs 2019 qui s'établissent comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement :

- Recettes :	231 069.74 €
- Dépenses :	154 292.57 €
- Soit un excédent avec report 2018 :	122 027.08 €

Investissement :

- Recettes :	142 089.00 €
- Dépenses :	32 365.06 €
- Soit un excédent avec report 2018 :	138 118.24 €

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Exploitation :

- Recettes :	22 906.23 €
- Dépenses :	37 397.12 €
- Soit un excédent avec report 2018 :	30 628.99 €

Investissement :

- Recettes :	3 527.78 €
- Dépenses :	5 810.96 €
- Soit un excédent avec report 2018 :	41 085.07 €

2. Etude permis de construire

M. Le Maire présente le permis de construire déposé le 11/02/2020 concernant la réhabilitation du bâtiment communal (ancien SIE de Bellefontaine) en trois logements sociaux et création d'un atelier municipal, ainsi que le permis de construire du GAEC du Mont des Princes déposé le 13/02/2020 concernant la construction d'un bâtiment agricole chemin des Contins « sur les plantées ».

Le conseil municipal émet un avis favorable sans restrictions pour les deux permis de construire.

QUESTION DIVERSES

- Compte-rendu de la réunion CCAS du samedi 15 février 2020.
- Courrier à envoyer à ETA FORESTIER suite aux plaintes des riverains concernant les nuisances olfactives après brûlage de déchets divers.
- Mise en place des permanences des bureaux de vote pour les élections municipales du 15 mars 2020.

Séance levée à 21h52

Prochaine réunion : la date sera donnée ultérieurement.

A Droisy, le 18 février 2020

Monsieur le Maire
Jean-Paul FORESTIER

